



Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 novembre 2013 à Hérémece

Le président Raphaël Berthod ouvre l'assemblée à 15h05 et souhaite aux délégués de la FMVC la plus cordiale des bienvenues à Hérémece.

Le président excuse

- M. Rhoner André, Président d'Honneur de la FMVC, retenu par des obligations familiales
- M. Vuignier Eugène

1. Contrôle des présences

Toutes les sociétés sont représentées.

Le secrétaire recense les diverses manifestations, concerts et adresses des contacts des fanfares pour corrections ou remarques.

Ces informations seront reportées sur le site internet de la fédération.

2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 10.11.2012 à Aven / Conthey

Le procès-verbal ayant été distribué avec la convocation de la présente Assemblée Générale, le président demande à l'assemblée si quelqu'un désire la lecture de ce dernier ou a des remarques à formuler.

Personne ne s'étant manifesté, ce dernier est accepté par acclamations.

3. Lecture et approbation des comptes avec rapport de la société vérificatrice

Notre caissier, Blaise de Voogd donne lecture des comptes du 01.11.2012 au 01.11.2013.

Compte d'exploitation			
<i>Charges</i>		<i>Produits</i>	
Frais – Fédération	2'925.90	Cotisations FMVC	2'600.00
Frais - Concours des jeunes solistes	2'704.00	Concours des jeunes solistes	2'310.00
Frais - Fanfare des jeunes	1'079.00	Dons ACMV	1'500.00
Frais bancaires	67.45	Intérêts bancaires	2.23
		Pertes	364.12
	6'776.35		6'776.35
Bilan			
<i>Actifs</i>		<i>Passifs</i>	
Crédit Suisse	4'930.88	Capital initial	5'295.00
		Caisse	0.00
Pertes	364.12	Bénéfices	
	5'295.00		5'295.00

Le président précise que la charge exceptionnelle est sur l'achat des médailles en gros.

Hervé Roth, représentant de la Contheysanne d'Aven/Conthey, société vérificatrice, propose d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au caissier, ce qui est fait par acclamations.

4. Rapport du Président

Le président donne lecture de son rapport

Notre dernier festival sur la commune de Conthey a été une réussite. Je remercie sincèrement la Contheysanne emmenée par Hervé Roh pour l'organisation de cet évènement.

La Contheysanne a désiré donner une dimension populaire à notre Festival en organisant la journée du samedi proche du public dans le village d'Aven. Le pari a été réussi. J'en veux pour preuve le succès participatif, particulièrement pour le repas du samedi midi pris coude à coude.

Cette journée a débuté avec le concours des jeunes solistes. L'équipe de la commission musicale est au point. Malgré une météo fraîche et un local d'échauffement légèrement austère, les joutes se sont déroulées sans anicroche et nos jeunes ont apprécié de se faire juger par un jury de qualité.

Je remercie la Loterie Romande qui via l'Association Cantonale des Musiques subventionne fortement depuis de nombreuses années notre concours à hauteur de CHF 1'500.-

Notre fanfare des jeunes s'est produite samedi soir sous la baguette d'Aline Roy. La prestation a été très appréciée par le public et ce malgré un nombre de répétitions très restreint. L'effectif est réjouissant. Je félicite tous ces jeunes pour leur excellent travail ainsi que sa directrice Aline Roy.

La journée du dimanche s'est déroulée de tradition en plaine afin de pouvoir profiter de la salle polyvalente de Châteauneuf. Malgré quelques retards pris dans le timing après le défilé et la longue prestation de la fanfare Paroissiale d'Ursy, nous avons recalé les horaires et la suite de la journée s'est déroulée sans accroc majeur. Le moment fort de la journée demeurant la partie officielle de l'après-midi animée par notre fanfare des jeunes qui a permis d'honorer nos membres méritants.

Au final, nos musiciens ont apprécié la qualité d'écoute de la halle et sont rentrés dans leurs communes respectives satisfaits d'une journée riche en échanges et moments conviviaux qui font la force de ce rassemblement.

En conclusion, je remercie toute la commission musicale, pour l'excellent travail pour l'organisation des aspects musicaux de notre festival ainsi que les membres du comité de notre fédération.

Merci à la Dixence d'Hérémece, représentée en ce jour par Samuel Sierro et Laurent Bovier pour l'accueil et je vous souhaite d'ores et déjà plein succès pour l'organisation de notre prochain festival.

Merci de votre attention

5. Rapport de la Commission musicale

David Bonvin président de la commission musicale donne lecture de son rapport:

Festival

Dans l'ensemble de l'organisation du festival, les aspects musicaux se sont bien déroulés et les contacts entre organisateurs et commissions musicales étaient très bons. Les bénévoles de Conthey étaient particulièrement efficaces lors du concours et du festival et je les en remercie. Quelques petits bémols ont été pris en considération et seront immédiatement mis en place lors

de notre prochain festival. Soit les locaux d'échauffement pour le concours des solistes ainsi que le matériel de percussion pour le concours en salle seront contrôlés dans le détail par la commission musicale quelques semaines avant. De plus, les pupitres dans la salle d'échauffement du dimanche seront exigés par la commission musicale. Finalement, le minutage pour les prestations en cantine sera contrôlé par le major de table afin de garder un horaire précis. Je vous remercie donc de prévoir pas plus de 15 minutes de musique et 5 minutes de mise en place sans quoi un morceau ne pourra pas être joué.

Un point doit être amélioré:

Merci de respecter les délais pour les envois des divers documents relatifs au Festival. Toutefois, une inscription pour le concours des solistes qui me parviendra hors délai ou une inscription incomplète (exemple : manque la partition solo) ne sera plus prise en compte.

Le prochain concours des solistes et les prestations en salle auront lieu dans la salle polyvalente d'Hérémenche.

Concours des solistes

Le concours des solistes s'est également très bien déroulé. Merci à toutes les personnes qui ont œuvrées afin d'assurer la réussite de ce concours. Les enregistrements des solistes seront à nouveau disponibles de manière électronique. Un jury percussionniste sera également renouvelé. Les jurys seront les suivants : président du jury Markus S. Bach, David Rodeschini et Elie Joris.

Fanfare des jeunes

Plus de 40 membres se sont inscrits l'année dernière pour la fanfare des jeunes, qui était menée, pour la première année, par Aline Roy. La directrice a su, en 3 répétitions, amener ces jeunes à présenter un concert de bonne qualité lors du festival de Conthey.

Je remercie Aline Roy pour son engagement avec ses jeunes.

Merci d'inscrire les jeunes qui sont sûres d'y participer afin d'éviter des frais de partitions (exemple : transposition faite exprès pour quelques bois qui ne sont pas venus).

Les prestations de la fanfare des jeunes étant toujours grandement appréciées, nous espérons que nous pourrions compter cette année encore sur une bonne participation des jeunes et moins jeunes, et sur le soutien des membres et des comités des fanfares. Les inscriptions seront transmises aux sociétés en début d'année 2013.

Merci également à toutes les personnes qui nous ont aidées tout au long de la saison, particulièrement Raphaël Berthod, président de la FMVC

David Bonvin communique la date du dimanche musical soit le 27 avril de 9h-17h et il demande d'instaurer une règle :

La fanfare organisatrice du dernier festival devra organiser le week-end musical de la fanfare des jeunes.

Cette règle est acceptée par acclamations.

Le président remercie la commission musicale pour l'excellent travail fourni.

6. Rapport des représentants de l'ACMV

Léo Clausen, secrétaire de l'ACMV nous présente le rapport suivant :

La fête Cantonale des musiques aura lieu à Martigny et Martigny-combe les 6-7-8 juin 2014.

Environ 85 fanfares inscrites dont 5 hors canton et des sociétés en 4^{ème} classe.

Il donne des indications sur l'avancement de l'organisation, il précise que le choix des jurys est arrêté et réservé. Il rappelle que les photocopies des full score sont interdites. Il précise et rappelle l'accessibilité au règlement sur le site de l'ACMV.

Il rappelle également de remplir et de retourner le formulaire SUISA avant la fin novembre, sans quoi, une amende de CHF 200.- sera facturée.

Il informe qu'un questionnaire sur les cours de musique donnés par les sociétés doit être rempli dans le but d'obtenir des subventions supplémentaires auprès de la loterie et l'Etat du Valais.

Il nomme les fanfares qui n'ont pas rempli ce questionnaire: Avenir, Dixence, Haudères, Aproz, Riddes.

Il demande qu'on lui transmette les tournus des festivals, amicales ainsi que les dates des concerts et les noms des directeurs. Le secrétaire lui transmettra ces informations hors assemblée.

Il rappelle que la liste des inscriptions de nouveaux membres ainsi que des médaillés doit être de retour avant le 15 novembre 2013.

Il informe que sur le site de l'ACMV de nouveaux documents de travail sont en cours de réalisation afin de faciliter les tâches des dirigeants des fanfares. Les sujets abordés sont la comptabilité, impôts, documents de travail, etc...

Il informe qu'il quitte l'ACMV en 2015 et qu'il a pris un énorme plaisir à cette tâche durant ces années. Le comité de l'ACMV doit trouver quelqu'un, le travail représente annuellement 100 heures et 20 à 30 représentations ainsi que 10 séances, si une personne est intéressée elle peut prendre contact avec lui.

Fabrice Fournier, responsable de la commission musicale discute des points suivants:

Il remercie Savièse pour la mise à disposition du local pour l'examen.

Il constate une baisse au niveau des inscriptions aux examens.

Il signale qu'une nouvelle subvention de CHF 100.- est donnée par la loterie romande pour les cours et CHF 190.- en cas de participation au concours.

Le 19 octobre, un mail a été envoyé à tous les responsables afin d'expliquer la marche à suivre pour ces examens. La date des futurs examens n'est pas encore fixée.

L'organisation de la fête cantonale va bon train, 40 jurys ont signé les contrats dont 4 étrangers.

La liste des pièces et compositeurs est publiée depuis le 30 septembre sur le site 2013.

Il indique qu'un grand travail de mise en adéquation entre les catégories et les pièces a été entrepris par la commission musicale.

Le président remercie Léo et Fabrice pour le dévouement à la musique et la bonne image donnée de notre fédération.

7. Remplacement d'un membre du comité

Roger Charbonnet de l'Echo du Mont d'Aproz, membre du comité depuis 2002, nous a transmis son désir de démissionner du comité de la FMVC.

Raphaël Berthod le remercie chaleureusement pour ces nombreuses années au service de notre fédération et une petite attention lui sera remise lors de notre prochain festival à Hérémece.

Selon les tournus établis, l'Echo de la Dent-Blanche des Haudères n'a plus eu un membre au sein du comité depuis longtemps. Il lui incombe donc de nous proposer un candidat.

La fanfare de l'Echo de la Dent-Blanche nous présente M. Yvan Maistre, 33 ans, travaillant chez Pétrole Carbona à Conthey, depuis 20 ans, il est membre de la société dont 10 années comme caissier.

Ce dernier est accepté par l'assemblée et vivement remercié pour son dévouement.

Le président et Lionnel Fontannaz indiquent qu'ils seront démissionnaires en 2015.

Selon tournus Hérémece et Saillon devront présenter lors de l'AG 2015 un candidat chacun afin de respecter le tournus.

8. Divers.

Prix du menu

Le président rappelle que le prix du menu du Festival est fixé à CHF 29.-.

Matériel de percussion.

Après discussion au sein du comité, de la commission musicale et des présidents-directeurs, nous vous rappelons qu'une liste du matériel mis à disposition par la société organisatrice est envoyée à toutes les sociétés au minimum 2 semaines avant le festival. Il incombe à vos percussionnistes de se renseigner sur ce matériel et d'organiser l'éventuel transport de matériel manquant.

Roh Hervé

Il donne un retour d'expérience du festival 2013.

Pour lui, le timing du défilé doit être augmenté afin d'avoir une plus grande souplesse.

Production en cantine : éviter les longs shows qui donnent des dépassements de temps.

Cahier des charges : afin de ne rien oublier dans la préparation, il propose qu'un cahier des charges soit établi. Le président explique que ce cahier est en préparation et qu'il sera prochainement transmis.

Détienne Laurent

Il demande comment et sur quelle base est attribué le prix du défilé. Le président explique les quatre critères. Ceux-ci seront disponibles sur le site internet de la fédération.

Laurent Bovier (président du comité d'organisation du Festival à Hérémece)

Il indique qu'une grande réflexion a été faite afin de pouvoir présenter un concept de proximité au centre du village afin de minimiser les déplacements.

Il explique les anciennes possibilités du passé (grande tente)

Il explique la nouvelle possibilité (new~2-3 ans) qui permet d'intégrer la population. Elle bénéficie de 300 places extérieures et de 600 places pour les musiciens sur chaises et tables réparties dans les deux salles polyvalentes séparées par 15 mètres. La production "son et image" sera transmise dans ces salles. En cas de beau temps, la production aura lieu en extérieur et intérieur. En cas de mauvais temps, les productions se feront en salles.

Programme des trois jours

Vendredi : Soirée populaire avec grand concours de karaoké et déguisements ouvert aux écoles et sociétés locales du Val d'Hérens.

Samedi : Marché artisanal comprenant un stand de challenge d'une lecture à vue composée par Julien Roth : début très facile puis toujours plus difficile! De 8h-18h, concours des jeunes solistes à la salle polyvalente, 19h00 concert de la fanfare des jeunes de la FMVC, 20h30 spectacle, 22h30 bal.

Dimanche: De 8h-10h prestation devant le jury, de 10h-11h accueil des sociétés et partie officielle, 11h30 grand cortège, 12h30 banquet, 13h30 production des sociétés.

Raphaël Berthod passe la parole au président de la commune d' Hérémece.

Régis Bovier explique qu'il a toujours plaisir à accueillir ces manifestations.

Il présente un bref historique de la vallée ainsi que de son évolution.

Il relève que le comité et l'assemblée est dynamique et que cela atteste de la bonne santé de notre fédération.

Il précise le très bon déroulement de cette assemblée et se réjouit de nous retrouver lors de la fête.

Raphaël Berthod remercie les orateurs.

La parole n'étant plus demandée, Raphaël Berthod invite les participants à l'apéritif et clos l'assemblée à 16h21.

Le secrétaire
David Cheseaux

Le président
Raphaël Berthod